

L'Éclaireur du Gâtinais, 18 janvier 2023

NIBELLE

Des habitants engagés et félicités

Catherine Ragobert, mai-
re, avait invité les Nibellois
à fêter la nouvelle année sa-
medi en fin d'après midi à
la salle des fêtes.

Nibelle a obtenu le label
« Village de caractère », dé-
cerné par Tourisme Loiret.

À partir d'une étude dia-
gnostic concernant les trous
sur les routes, des priorités
ont été définies et les inter-
ventions ont été planifiées.
La rue de Montvolant sera
rétaite au printemps, la rou-
te de Flotin n'est pas au
programme. Concernant la
Rue de la Gare, les services
techniques du Département
ont installé des plots pour
ralentir les voitures et sécu-
rifier les piétons. Des tra-
vaux identiques seront as-
surés prochainement au
carrefour de la Boule d'Or



Catherine Ragobert au micro, parmi les élus.

pour faire ralentir les véhi-
cules sur la route départe-
mentale.

Suite à la grêle, la toiture
de la salle des fêtes sera re-
faite. Pour que le car scoli-
re puisse faire demi-tour en
bordure de la forêt, le carre-
four au hameau de la Cave

sera réaménagé. Les travaux
du parking du Lavoir seront
lançés pour réaliser un par-
king perméable (des sub-
ventions seront deman-
dées). Un dossier important
concernant l'étude énergéti-
que des bâtiments commu-
naux (mairie, école, musée,

logements) pour le rempla-
cement de la chaudière au
fuel est en cours.

Sans oublier l'usine de
traitement réalisée au pied
du château d'eau, lui-même
remis à neuf pour améliorer
la qualité de l'eau.

Catherine Ragobert a re-
mercié les Nibellois pour
leur participation à la vie
du village à travers les nom-
breuses associations. La
participation aux journées
citoyennes a permis d'ap-
porter une aide considéra-
ble à l'embellissement et au
fleureissement de la commu-
ne.

Le sénateur Jean-Pierre
Sueur, Sophie Pelhâte, con-
seillère départementale et
Delmira Dauvilliers, prési-
dente de la communauté de
communes du Beunois,
étaient conviés.